

Texte de la contribution de SUD Culture Solidaires à l'étude « le régime de l'intermittence dans le secteur culturel » menée par la commission culture du Sénat (18 octobre 2013).

Nous rendons public ce texte alors que commencent les nouvelles négociations Unedic.

Comme chaque fois, la propagande a largement marché pour culpabiliser les chômeurs et notamment les intermittents.

Nous ne savons pas ce qui sortira de ces négociations, mais nous le répétons : ce système doit changer !

Les précaires sont désignés comme coupables ?! Rappelons toujours que c'est le modèle de société actuel qui à la fois fait croître la précarité et incite à la haine de l'autre.

Luttons pour un autre modèle de société !